

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR L'UTILISATION/ LOCATION D'ESPACES SCOLAIRES

Organisme :

Adresse (au complet) :

Téléphone/télécopieur :

Personne responsable :

Local/espace requis* :

Gymnase Cuisine Bibliothèque Cafétéria Atrium

Salle de classe Identifier lesquelles seront utilisés _____
«les locaux »

Des frais de 50\$/espace loué/ jours vous seront facturés à la fin de votre location.

***Capacité maximale du gymnase :**

École Héritage : 740 personnes (avec chaises)

École Quatre-Vents : 452 personnes (avec chaises)

École Nouvelle-Frontière : 626 personnes (avec chaises)

Fonction pour laquelle le local est requis : _____

« Fins approuvées ». Les locaux ne peuvent être utilisés qu'aux fins approuvées.

Toute location est pour une durée maximale de 12 mois art. 93 de la *Education Act*.

Location pour un événement unique : Oui Non

Location pour événements multiples ou récurrents : Oui Non

La fonction/activité est en français et inclut ou interpelle directement la communauté scolaire du CSNO.

Nombre de personnes qui seront présentes : _____

Date(s) demandées :	Heure d'ouverture :	Heure de fermeture :

Commentaires :

Paraphé par le locataire _____ Page 1 de 6

À REMPLIR PAR LE LOCATAIRE

1. Est-ce un événement avec boisson alcoolisée? Oui Non
Avez-vous un permis pour servir de l'alcool? Inclure une copie. Oui Non
Le locataire est responsable d'obtenir la licence d'alcool nécessaire (comme une licence pour événement spécial) et de s'assurer que tous les serveurs ont suivi la formation ProServe.

2. Est-ce une ligue ? Oui Non

3. Est-ce un sport ? Oui Non Avec contact ? Oui Non
Nom du sport

4. Arts martiaux ? Oui Non Avec contact ? Oui Non

5. Est une entreprise à but lucratif ? Oui Non

6. Avez-vous une assurance responsabilité ? Inclure une copie. Oui Non

7. Le CSNO ne fournit aucune surveillance et le locataire assume l'entièvre responsabilité de :

- Sa propre sécurité et de sa conduite; et
- De la sécurité des invités ou participants et la conduite de tous les invités ou participants pendant l'utilisation des locaux.

8. La personne responsable de la sécurité fournie par le locataire ? Oui Non

Nommez la personne responsable de la sécurité ci-dessous :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Age: _____

9. *Les locaux doivent être dans le même état que lorsque vous en avez pris possession. Si, pendant votre séjour il y a du dommage aux locaux, vous serez facturé pour le montant.*

ASSURANCE DU LOCATAIRE POUR UN ÉVÉNEMENT UNIQUE

10. Pendant la durée de la location, le locataire doit souscrire et maintenir, à ses frais exclusifs et sous la forme et auprès des assureurs que le CSNO peut raisonnablement approuver, l'assurance ou la couverture que le CSNO peut raisonnablement exiger de temps à autre.
11. Un locataire peut souscrire et obtenir une assurance via le portail en ligne dédié à l'assurance location pour les locaux au lien suivant (<https://eventinsurance.nfp.ca/>). ou le QR code suivant:



12. Le certificat d'assurance doit être remis au CSNO sur demande, et ce, avant l'utilisation des locaux.

- a. Le CSNO doit être ajouté en tant qu'assuré supplémentaire. En outre, la souscription et le maintien par le locataire de polices d'assurance requises en vertu des présentes ne limitent ou ne restreignent en aucune manière la responsabilité du locataire envers le CSNO en vertu du présent accord ou la capacité du CSNO à faire valoir ses droits à l'encontre du locataire en vertu du présent accord.
- b. Si vous comptez servir de l'alcool, vous devez obtenir un permis d'AGLC et souscrire une responsabilité civile liée à l'alcool.
- c. Le locataire renonce et libère, en son nom et au nom des invités et participants, toute réclamation à l'encontre du CSNO pour toute question, cause ou événement, et le locataire est définitivement empêché de faire valoir de telles réclamations à l'encontre du CSNO.
- d. Le locataire indemnise et dégage le CSNO et ses dirigeants, employés, agents et représentants de toute responsabilité à l'égard de tous les coûts, frais, dépenses (y compris les frais juridiques entre un avocat et son propre client), réclamations, actions et dommages-intérêts, qu'ils soient contractuels ou délictuels, qui pourraient découler de l'utilisation des locaux du CSNO par le locataire ses invités ou participants.

ASSURANCE DU LOCATAIRE POUR ÉVÉNEMENTS MULTIPLES OU RÉCURRENTS :

Oui

Non

13. Le locataire est tenu de souscrire à tout moment, à ses frais, une assurance adéquate auprès d'un assureur agréé dans la province de l'Alberta, contre les pertes et responsabilités découlant de l'utilisation et de l'occupation du local requis par le locataire, et de souscrire toute autre assurance qu'une personne prudente souscrirait dans des circonstances similaires. Sans limiter la portée générale de ce qui précède ou la responsabilité du locataire en vertu du présent contrat, le locataire doit au minimum souscrire :

- a. Une assurance responsabilité civile générale commerciale, couvrant tous les risques, pertes et dommages pouvant découler directement ou indirectement des activités du locataire ou de toute personne dont le locataire est légalement responsable dans le cadre de l'occupation ou de l'utilisation des locaux du local requis ou de l'exécution de l'une des obligations du locataire en vertu du présent contrat, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages, la destruction ou la perte d'utilisation de biens, ainsi que les (y compris le décès et la maladie).
- b. Les limites de ladite assurance ne doivent pas être inférieures à deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) par sinistre. Le Conseil doit être ajouté en tant qu'assuré supplémentaire.
- c. Une responsabilité civile du locataire d'un montant minimum de deux cent mille dollars (200 000 \$) par sinistre.
- d. Si vous comptez servir de l'alcool, vous devez obtenir un permis d'AGLC et souscrire une responsabilité civile liée à l'alcool.
- e. Le locataire doit fournir les certificats d'assurance à la signature du contrat et à chaque date de renouvellement de cette assurance ou à chaque renouvellement de la présente entente. La police d'assurance mentionnée doit inclure une clause prévoyant que le CSNO doit recevoir un préavis écrit de trente (30) jours avant toute résiliation ou modification importante de ladite police d'assurance.
- f. Le locataire est seul responsable du paiement de chaque montant déductible prévu dans les polices susmentionnées.
- g. En outre, le locataire renonce et libère, en son nom et au nom des personnes dont il est légalement responsable, toute réclamation à l'encontre du CSNO pour toute question, cause ou événement décrit dans la présente section, et le locataire est définitivement empêché de faire valoir de telles réclamations à l'encontre du CSNO.
- h. Le locataire indemnise et dégage le CSNO et ses dirigeants, employés, agents et représentants de toute responsabilité à l'égard de tous les coûts, frais, dépenses (y compris les frais juridiques entre un avocat et son propre client), réclamations, actions et dommages-intérêts, qu'ils soient contractuels ou délictuels, qui pourraient découler de l'utilisation des locaux du CSNO par le locataire ses invités ou participants.

Paraphé par le locataire _____ Page 4 de 6

14. Autre équipement requis :

Revêtement de plancher : 50 \$/jour d'utilisation et 160 \$ pour l'installation.

Chaises Nombre : Tables Nombre :

Système de son Projecteur

Piano Scène portative

Utilisation de l'équipement sportif : 5,25\$/heure

J'ai lu, compris(e), accepte et m'engage à respecter les règles de ce contrat de location. Je reconnaiss aussi que j'ai l'obligation de tenir le CSNO indemne et à couvert de toute perte, de toute dette ou de toute poursuite légale résultant des activités tenues sur ses lieux. Je déclare qu'au mieux de ma connaissance, les informations ci-dessus sont exactes.

Date

Signature de la personne responsable de la location

À l'usage de la direction

Je recommande la location Non, je ne recommande pas la location

Frais de location à facturer :

d'espaces utilisés _____ X 50.00 \$ = _____

Rabais : _____

Autre(s) frais de location/ équipement: _____

TOTAL DES FRAIS __________
Date_____
Signature de la direction d'école

*Si l'activité ou la fonction est en français et inclut ou interpelle directement la communauté scolaire du CSNO, l'organisme pourrait bénéficier d'un rabais ou d'une exemption des frais de location par suite d'une demande spéciale à la direction

À REMPLIR PAR LA TRÉSORIÈRE OU SON REPRÉSENTANT DÉLÉGUÉ:

La demande est : Acceptée Refusée

Commentaires :

Date_____
Signature de la trésorière ou délégué